

**MUSEE NATIONAL CLEMENCEAU- DE LATTRE
à Mouilleron-en-Pareds (Pays de Loire, Vendée)**

L'ouverture de la maison natale de Georges Clemenceau est prévue en juin 2018.

Le musée national Clemenceau-de Lattre sera alors composé de deux maisons natales labellisées "Maisons des Illustres" situées au coeur de Mouilleron-en-Pareds et distantes de quelques mètres :

- **La maison natale du maréchal de Lattre** qui a conservé ses décors et ses jardins du XIXe. Une présentation bilingue permet de présenter son rôle dans l'histoire politique et militaire du XXe siècle. Visite guidée

- **La maison natale de Clemenceau** est un musée du XXIe qui présente les multiples facettes et la modernité des idées du grand homme au-delà de l'image traditionnelle du *Père la Victoire*. Visite libre

La surface d'exposition double (600 m2), une salle de 125 m2 est ouverte au public, la surface de jardin ouverte au public double (1000 m2 de Lattre, 1000 m2 Clemenceau).

La fréquentation attendue minimale est de 10 000 visiteurs par an, soit 30 visiteurs/jour en moyenne (jauge maxi de 345 visiteurs /jours dans la maison Clemenceau).

Organigramme actuel du service à compétence nationale (voir annexe 1) :

- 1 conservatrice
- 1 secrétaire général
- 1 agente de bureau - secrétariat
- 1 technicien des services culturels
- 1 adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage

Le SCN a établi ses besoins complémentaires d'emplois à :

- 2 adjoint-es techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage. Titulaire ETP 100 %
- 1 agent-e d'accueil contrat week-end . ETP 70 %
- 4 mois de vacances agent-e d'accueil (2 agents en juillet, 2 agents en août) - ETP 100 %

Dans l'idéal, deux postes supplémentaires complèteraient utilement l'équipe :
1 poste de chargé(e) d'étude documentaire,
1 poste d'ingénieur(e) des services culturels et du patrimoine.

Pour assurer l'ouverture de la maison natale de Clemenceau en juin et couvrir les besoins d'accueil et de surveillance, le choix a été fait de doter le SCN d'une enveloppe de vacation lui permettant de pourvoir les besoins d'accueil, de surveillance et de magasinage.

Les besoins d'emplois permanents exprimés seront réexaminés à l'aune de la fréquentation et des modalités de fonctionnement du SCN au terme de l'année écoulée.

Le musée national est composé de 6 lieux : deux lieux ouverts aux publics (les maisons natales) et de quatre lieux réservés au service :

1. **maison natale de Lattre et aile de la dépendance attenante à la maison** : jardin et abords sous surveillance caméra – alarme intrusion et alarme incendie avec renvoi télésurveilleur qui prévient un agent du musée en astreinte par téléphone (puis agent 2 puis agent 3). Sans acquittement des agents, le télésurveilleur contacte une entreprise de sécurité pour effectuer une levée de doute.
2. **dépendance jouxtant la maison natale de Lattre** alarme intrusion avec renvoi télésurveilleur qui prévient un agent du musée en astreinte par téléphone (puis agent 2 puis agent 3). Sans acquittement des agents, le télésurveilleur contacte une entreprise de sécurité pour effectuer une levée de doute.
3. **maison Simone De Lattre**, jardin et abords sous surveillance caméra.
4. **maison natale Clemenceau**, jardin et abords sous surveillance caméra, alarme intrusion et alarme incendie. Caméras intérieures avec renvoi sur tablette. En attente de la réception du chantier.
5. **musée des deux victoires** situé à l'étage de l'ancienne mairie – alarme intrusion avec renvoi télésurveilleur qui prévient un agent du musée en astreinte par téléphone (puis agent 2 puis agent 3). Sans acquittement des agents, le télésurveilleur contacte une entreprise de sécurité pour effectuer une levée de doute.
6. **réserves extérieures** en location : alarme intrusion et alarme incendie avec renvoi sur téléphone du personnel du musée 24h/24, 7j/7j.

S'agissant de l'accueil et de la surveillance, il convient de préciser que le musée n'a jamais été doté d'un service de nuit et qu'une nouvelle mise en place et réglementation des astreintes est à ce jour à l'étude.

Le musée sera ouvert au public toute l'année avec deux saisons (voir détail en annexe)

L'ensemble des dispositions qui suivent sont prises à titre transitoire dans l'attente d'un nouveau règlement intérieur du SCN.

1- L'accueil et la surveillance du musée Clemenceau-de Lattre s'organise en 3 postes de travail.

Le cycle de travail est de 35h, 1 week-end sur deux, avec un rythme de 3 à 4 jours consécutifs, avec congés annuels estivaux de 21 jours possibles.

musée ouvert :

L'effectif minimum en musée ouvert est de 3 agents. Les postes à occuper sont, par ordre de priorité décroissante :

- 1 poste d'accueil et de billetterie maison Clemenceau
- 1 postes d'accueil et de billetterie et visites commentées maison de Lattre
- 1 poste de surveillance mobile des espaces muséographiques à la maison natale Clemenceau

musée fermé avec activité en basse saison (lundi) :

- 1 agent d'astreinte jour (affecté prioritairement à l'accueil des entreprises et au petit entretien).
- le service administratif est présent le lundi.

musée fermé sans activité (a priori par exemple la période entre les 25 décembre et 1er janvier) :

- 1 agent d'astreinte avec ou sans ronde journalière (à définir dans le nouveau règlement intérieur du SCN).

2- Composition des équipes

Deux sous-équipes de 2 agents (maison natale Clemenceau) et d'un agent (maison natale J.d L), en alternance sur les deux sites.

Afin d'assurer les astreintes des deux lieux prévus normalement d'être fermés pendant la pause déjeuner (12 h15 / 13 h45), un agent est désigné à tour de rôle. Il assure les interventions et les levées de doute et bénéficie d'un temps de récupération correspondant.

Il est envisagé d'équiper l'agent assurant la continuité de service d'un appareil portatif de réception d'alarmes.

Le **contrôle vigipirate** (fouille visuelle des sacs à l'entrée, magnétomètre) sera assuré par un agent du musée.

La procédure de **gestion des vestiaires auto-administrés** est mise au point à la maison Clemenceau, pas à de Lattre.

3- En projet :

- Établissement d'une convention de site dans le cadre de la labellisation «Securi-site »

Aux termes de la circulaire du ministère de l'intérieur du 20 avril 2017, les sites culturels ou touristiques peuvent faire l'objet d'une convention déterminant les mesures de sûreté les plus adaptées après un diagnostic établi par les référents sûreté des forces de sécurité intérieures.

- Actualisation du règlement intérieur et du DUERP.

Sous l'égide du CHSCT il sera créé à l'ouverture de la maison natale de Clemenceau un DUERP qui sera enrichi et actualisé à l'expérience des premiers temps d'exploitation.

Annexe 1

Organigramme du musée Clemenceau – De lattre à Mouilleron-en-Pareds - SCN Clemenceau-de Lattre 2017

Collections et activités scientifiques

Conservatrice générale du patrimoine, Inspection, responsable des collections du musée en sus de ses missions d'inspection :

- Direction et suivi scientifique des collections
- Cheffe du projet de l'ouverture de la maison natale de Clemenceau.
- Programmation/représentation extérieure

Administration et médiation culturelle

Secrétaire général, médiateur culturel. Contractuel, cat A :

- Gestion budgétaire et financière
- Gestion du personnel
- Médiation culturelle/Programmation
- Communication / Tourisme
- Représentation extérieure
- accueil & visites du village groupes

Agent de bureau, ETP : 69 %. contractuelle, cat C :

- coordination administrative /Assistante du Secrétaire Général.
- Suivi des écritures comptables avec délégation donnée à effet de signer toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation : engagement, ordonnancement de la dépense
- correspondant informatique
- correspondant annuaire sémaphore
- correspondant de proximité RenoïRH
- correspondant de proximité Chorus DT
- Communication
- Standard téléphonique
- Gestion des réservations individuelles, des groupes adultes et scolaires. Accueil & visites groupes.

La revalorisation du poste d'agent-e de bureau et la réévaluation du temps de travail se heurtent à des raisons juridiques liées au type de contrat.

TESCBF (technicien des services culturels et des Bâtiments de France), classe supérieure, titulaire, cat B :

- Responsable sécurité / planning
- Assistant de prévention
- Régisseur des recettes RMNGP
- Responsable de la prévention des discriminations
- médiation culturelle en liaison avec L'École Départementale des Arts et du Patrimoine de Vendée
- visites commentées de la propriété de Lattre et ateliers pour publics adultes et enfants, Français/Anglais

AASM, titulaire, cat C :

- accueil du public
- manutention légère des équipements
- surveillance des propriétés du musée.
- astreinte téléphonique sécurité incendie maison de Lattre et réserves
- visites commentées de la maison natale de JLT , public adulte et famille, français.

Prestations extérieures :

- informatisation, gestion des collections
- entretien jardins propriété de Lattre
- entretiens bâtiments propriété de Lattre
- chargée de communication pour ouverture de la maison Clemenceau

Annexe 2

Musée national Clemenceau-de Lattre année pleine Ouverture et amplitude d'ouverture au public :

Basse saison du 1er octobre au 30 avril :
fermeture les lundis sauf jours fériés et du 24 décembre au 2 janvier inclus

Maison natale Clemenceau ouverte de 10h à 12h et de 14h à 17h tous les jours sauf le lundi

Maison natale De Lattre 4 départs de visite : 11h, 14h, 15h, 16h tous les jours sauf le lundi
Haute saison du 01 mai au 30 septembre : ouverture tous les jours maison natale Clemenceau ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h30 tous les jours. Maison natale De Lattre 5 départs de visite : 11h, 14h, 15h, 16h, 17h tous les jours

Agents d'accueil et de surveillance :

Basse saison du 01 octobre au 30 avril :

Maison natale Clemenceau

2 agents d'accueil et de surveillance de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

30 mn pour ouvrir et fermer

15mn pour fermer et ouvrir à la pause méridienne

Maison De Lattre

1 agent d'accueil et de surveillance

9h30 10mn ouverture MNJLT et protocole des tâches

10h45 à 12h15 (visite de 11h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

13h45 à 15h (visite de 14h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

14h50 à 16h (visite de 15h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

15h50 à 17h15 (visite de 16h) accueil du public, vente des billets, visite guidée soit 6h30 (6,5) de travail effectif par jour et par agent, avec pause méridienne de 1h30 pendant 7 mois

Haute saison du 01 mai au 30 septembre

Maison natale Clemenceau

2 agents d'accueil et de surveillance : 9h45 à 12h15 et de 13h45 à 19h, 30 mn pour ouvrir et fermer,

15mn pour fermer et ouvrir à la pose méridienne

Maison natale De Lattre

1 agent d'accueil et de surveillance

9h30 10mn ouverture MNJLT

10h45 à 12h15 (visite de 11h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

13h45 à 15h (visite de 14h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

14h50 à 16h (visite de 15h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

15h50 à 17h15 (visite de 16h) accueil du public, vente des billets, visite guidée

16h50 à 18h15 (visite de 17h) accueil du public, vente des billets, visite guidée, soit 7h45 (7,75) de travail effectif par jour et par agent avec pause méridienne de 1h30 pendant 5 mois.

Des crédits de vacation sont mobilisés à hauteur des besoins en vue de la réouverture de la maison Clemenceau.

Annexe 3

PROPOSITION PROTOCOLE tâches et contrôles journaliers

Il concerne : t°, éclairage, intrusion, état sanitaire, présence animale et humaine de la propriété du musée Clemenceau-de Lattre, les ouvertures et fermetures et est assuré par les agents d'accueil et de surveillance

Lieu de prise de poste pour tout agent : maison natale J. deLattre

Au quotidien en matinée, à l'ouverture :

1) CIRCUIT DE VISITE Maison de Lattre:

Au rez-de-chaussée et au premier étage :

- Ouverture porte issue de secours
- Ouverture de l'ensemble des volets de la maison natale de J.L.T,
- Entrebâiller les volets au premier étage et au grand salon, (si fort ensoleillement)
- Fermer les volets sur rue et sur l'entrée après le portail, (si pluie)
- Ne pas ouvrir les volets (si tempête ou canicule)

Au deuxième étage :

- Ouvrir les volets et les fenêtres sur cour et fermer ces dernières en matinée
- Contrôle du bureau et du grenier

2) ACCUEIL :

- Ouverture de la boutique-billetterie
- Contrôle fonds de caisse et identification caissier(ère) ou mandataire
- Contrôle des réservations en lignes « Open système »
- Astreinte téléphonique sécurité incendie

3) TOILETTES :

Contrôle, nettoyage toilettes, approvisionner en papier hygiénique

4) JARDIN, HALLIER, LOCAL JARDINIER

- Contrôle
- Nettoyage mobilier jardin

5) MAISON Simonne de Lattre et GARAGE

- Contrôle / vider déshumidificateur

6) RESERVE VACHERIE

- Contrôle / vider déshumidificateur

7) RESERVE EXTERIEURE :

- Contrôle / vider déshumidificateur

8) MUSEE DES DEUX VICTOIRES :

Contrôle

À la pause déjeuner :

9) TOILETTES ET JARDIN :

Contrôle

10) COUR :

Fermeture portail d'entrée (11 h 45 ou 12 h 45 selon saison)

En fin d'après-midi à la fermeture (avant réarmement de l'alarme)

11) TOILETTES ET JARDIN :

Contrôle toilettes et jardins

12) COUR :

Fermeture portail d'entrée 16 h 45 ou 17h 45

13) CIRCUIT DE VISITE :

Fermeture dans la maison natale JDL des portes et contrôle salles et couloirs

La personne en charge de l'ouverture de la maison de Lattre sera en charge du protocole des tâches et des contrôles extérieurs (réserve maison Mme de Lattre, musée des 2 Victoires) avant la visite de 11h, si elle a lieu.